FF TENNIS DE TABLE | LIGUE PAYS DE LA LOIRE

CRIT. FÉDÉRAL ZONE SENIORS

Cahier des charges

Catégories représentées : seniors messieurs et dames
Nombre de participants : 72 maximum
Nombre de jours de compétition : 2 jours (samedi et dimanche)
Table d'arbitrage : 1 juge-arbitre, 1 juge-arbitre adjoint et 1 responsable des épreuves
Arbitrage : 24 arbitres par jour

Conditions minimum requises pour la/les salle.s

16 aires de jeu	Eclairage	Tribune	Vestiaires et sanitaires	Sol
Dim. : 12 x 6 x 6m	800 lux uniforme min.	100 à 150 places	Hommes et femmes	Sportif

Matériels

Aires de jeu :

Club

16 tables de tennis de table **de même référence** par salle (si plusieurs salles)
Séparations de tennis de table (en fonction du plan d'installation)
32 corbeilles/portes serviettes (2 par aire de jeu)
16 chaises d'arbitrage
16 marqueurs en état, plaquettes, crayons, chiffons et serpillères
32 chaises pour les conseilleurs (2 chaises par aire de jeu)

Fd.

Balles 3 étoiles (envoyées directement à l'organisateur)

Déroulé de la compétition :

Club

Panneau d'affichage à l'écart du plateau de jeu (poules et résultats)
Imprimante en réserve obligatoire
Sonorisation sur les différents points du site **avec micros HF**
Dossards avec épingles

Logistique

Club

Emplacement table d'arbitrage (surélevé si nécessaire)
Espace de convivialité, à l'écart du plateau de jeu
Restauration et **hébergement** à proximité
Dossier d'organisation* à fournir 2 mois avant
Connexion wifi pour communication des résultats

***Dossier d'organisation :**

- Adresse de salle et infos sur les parkings
- Restauration (carte du bar)
- Restaurants et hôtels à proximité
- Contacts de l'organisateur

Intervenants

Cl. **8 arbitres** de club par jour toute la journée

Ligue **1 délégué** de Ligue pour accompagnement et conseil en organisation
16 arbitres par jour toute la journée nommés par la Commission Dép. d'Arbitrage (CDA)
Table d'arbitrage nommée par la CDA

Cl. Lig. **Invitations des officiels, élus, collectivités, sponsors et partenaires** : à coordonner

Finances

Cl. Prise en charge des frais de déplacement et de logistique des arbitres
Règlement des prestations des arbitres et refacturation à la Ligue avec la liste

Lig. Prise en charge des prestations des arbitres sur facturation du club
Versement au club de l'aide fédérale une fois celle-ci perçue

Féd. Versement à la Ligue de 1500€, sous réserve du respect du cahier des charges
Prise en charge de la table d'arbitrage en direct par la Fédération

Signature du cahier des charges

Chaque signataire s'engage à contribuer à l'organisation selon les modalités de ce cahier des charges :

Ligue des Pays de la Loire	Club organisateur	Responsable CDA
Nom, prénom, rôle et signature	*Nom, prénom, rôle et signature*	*Nom, prénom et signature*